

LE PLAN DE SITE



Hébergement
Insolite

-  ACCUEIL
-  MICRO CHALETS
-  TENTE SUSPENDUE
-  TENTE AU SOL
-  TOILETTES
-  PISTE CYCLABLE
-  STATIONNEMENT
-  ACCÈS À L'EAU
-  QUAI

DESCENTE
PUBLIQUE

Matériel à louer	Prix/jour	À vendre	Prix	Activités	Prix
Batterie de cuisine	7\$	Bois	7\$	Hébertisme client	Gratuit
Biolite campstove (ind)	8\$	Briquet	2\$	Hébertisme visiteur	Contribution volontaire
Biolite Campstove Large	10\$	Glaces	5\$	Visiteurs sur le site (enfants 0-12 ans)	5\$
Biolite firepit	10\$	Eau: 4 Litres	2\$	Visiteurs sur le site (12 et plus)	10\$
Canne pêche	5\$	Eau 18 Litres	5\$		
Hamac	10\$	Pile AAA		Archery tags (jeu d'archer) 1h de jeu (clients)	
Lampe frontale	5\$	Pile AA		Enfant (6 à 12 ans)	12\$
Masque de plongée	5\$	Poudre à feu	3,50\$	12 ans et plus	20\$
Matelas de sol	7\$			Familles (2 adultes 2 enfants)	50\$
Pagaie	10			Archery tags (jeu d'archer) 1h de jeu visiteurs	
Palmes	5\$			Enfant (6 à 12 ans)	15\$
Réchaud 2 ronds	10\$			12 ans et plus	25\$
Sac de couchage	10\$			Familles (2 adultes 2 enfants)	70\$
Tente 3 saisons	20\$				
Veste de flottaison	5 \$				

Embarcations / taxes incluses (CLIENTS)								
Embarcations	1H	H +	4H	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jrs et +
Kayak Solo	15 \$	5 \$	20 \$	30 \$	60 \$	90 \$	120 \$	150 \$
Kayak Duo	20 \$	10 \$	35 \$	45\$	90 \$	135 \$	170 \$	190 \$
Planche à pagaie	15 \$	5 \$	20 \$	30 \$	60 \$	90 \$	120 \$	150 \$
Canot	20 \$	10 \$	35 \$	45\$	90 \$	135 \$	170 \$	190 \$

Pour louer nos kayaks, canots, planche à pagaie, vous devez vous présenter à l'accueil afin de signer la décharge de responsabilité. Nous vous remettrons le matériel nécessaire pour votre location. Les prix incluent les vestes de flottaison ainsi que la pagaie et la trousse nautique. Vous pourrez payer sur place en argent ou alors, nous pouvons rajouter les frais sur votre carte de crédit ou via facture.

REGLEMENTS DU CAMPING CARPEDIEM



OCCUPANTS

- La location d'un site de camping inclut deux (2) adultes et quatre (4) enfants.
- La location d'un prêt-à-camper inclut deux (2) adultes et deux (2) enfants.
- Des frais s'appliquent pour toutes personnes supplémentaires (selon l'âge).



VISITEURS

- Le site est ouvert au visiteur (moyennant 5 \$ par enfant de moins de 12 ans et 10 \$ pour un visiteur de 12 et plus), pour la journée, de 9 h à 22 h 30. Tous visiteurs doivent avoir quitté le stationnement avant 23 h.



HEURE D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

- L'heure d'arrivée est à 15 h pour tous les sites de camping.
- Des frais s'appliquent en cas d'arrivée hâtive (10 \$ de l'heure).
- L'heure de départ est fixée à 11 h pour tous. Vous devez libérer le site de location pour les prochains campeurs à cette heure.
- Selon les disponibilités de votre site, il est possible de bénéficier d'un départ tardif à 15 h ou à 19 h (10 \$ de l'heure supplémentaire).



ÉQUIPEMENT

- Un seul équipement est permis par site de location. Des frais supplémentaires s'appliquent pour l'ajout d'un équipement (ex. : tente moustiquaire).
- Un seul véhicule est permis par site de location (site de camping et prêt-à-camper).
- Les véhicules supplémentaires et ceux des visiteurs doivent demeurer stationnés aux endroits prévus à cet effet.



TRANSPORT DE BAGAGE

- Chaque site de camping a le droit à un **(1) voyage de VTT de bagages**. Prévoir vos arrivées pour diminuer les coûts de transport
- Bagages supplémentaires : 10 \$ par voyage de VTT ou 25 \$ pour monter l'ensemble des bagages.



VÉHICULE ET DÉPLACEMENT

- La sécurité des campeurs et des enfants est notre priorité. Nous encourageons les déplacements à pied ou en vélo.
- Il est interdit de circuler entre 23 h et 7 h. À l'exception de l'utilisation des toilettes.
- Tous les véhicules des visiteurs et véhicules supplémentaires, sans exception, doivent être laissés dans le stationnement, à l'entrée du camping.
- Les déplacements en vélo sont permis jusqu'au coucher du soleil et doivent être sécuritaires et respecter la limite de vitesse de 10 km/h. Merci d'en informer vos enfants. Il est interdit de traverser à pied ou à vélo le terrain d'un autre locateur. Merci d'en aviser vos enfants.



VÉHICULES TOUT TERRAIN

- Les véhicules tout terrain ne sont pas autorisés sur le terrain de camping de avril à décembre.



COUVRE-FEU

- Le couvre-feu est à 23 h.
- Le campeur s'engage à ne pas faire de bruit susceptible de nuire au repos des autres campeurs après **23 h, et ce, jusqu'à 9 h le matin**.



RESPECT DES AUTRES CAMPEURS

- En tout temps, de jour comme de soir (avant le couvre-feu), la musique et le bruit sont tolérés pourvu qu'ils ne dérangent pas les voisins.



ENFANTS

- Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs en tout temps, et ce, même en présence d'un animateur.



CHIENS

- Les chiens sont admis sur le terrain de camping. Des frais de 5 \$ par jour s'appliquent sur chaque animal.
- Les propriétaires sont tenus de ramasser tous les excréments de leur(s) animal(aux).
- Ils doivent être accompagnés et tenus en laisse en tout temps. Nous acceptons les laisses de maximum 1,5 mètre lors des promenades sur le site et dans les sentiers et de maximum 3 mètres sur le site du locataire.
- Les chiens sont interdits sur les berges des lacs, dans le lac, sur les terrains de jeux et parcs pour enfants, dans les micro-chalets et dans les tentes suspendues.
- **Ne laissez pas votre chien aboyer sans surveillance, soit sur votre site, dans votre équipement de camping ou dans votre voiture.**
- **Les chiens qui troublent la paix par leurs aboiements ou qui ont des comportements agressifs devront quitter le site de camping immédiatement sans possibilité de remboursement.**



FEU DE CAMP ET BOIS

- Les feux sont permis dans les espaces prévus à cet effet seulement. Veuillez ne pas déplacer les pierres.
- **Aucune bûche ne doit être ajoutée après 23 h.** Les feux doivent être éteints au couvre-feu.
- Le feu ne doit jamais être laissé sans surveillance.
- Les feux de camp doivent demeurer sécuritaires. La hauteur des flammes doit demeurer convenable et raisonnable en tout temps (maximum 50 cm).
- Il est interdit de jeter des objets, des ordures ménagères ou des débris non combustibles dans les foyers.
- Nous encourageons les campeurs à disposer des rebuts recyclables dans les bacs prévus à cette fin.
- **Les feux d'artifices et pétards sont interdits.**



- Il est interdit d'utiliser un bois de chauffage provenant de l'extérieur.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Il est interdit d'abattre, d'endommager, d'enlever un arbre, un arbuste ou une plante.
- **Il est donc interdit de planter une hache dans les arbres.** Les contrevenants s'exposent à des amendes.
- Il est interdit de tuer, de capturer, de blesser, de nourrir ou de harceler un animal.
- Toute chasse est interdite : avec une arme à feu, un arc, une arme blanche, une arme à air comprimé ou même un lance-pierre.



est blessé ou perd la vie, le Camping CarpeDiem se réserve le droit de donner des amendes sévères et d'engager des poursuites si nécessaires.
 de jeter des déchets ailleurs que dans les poubelles près de la sortie du camping.

DÉCHETS ET PROPRETÉ

- Les ordures et le recyclage doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet.
- Il est strictement défendu de jeter des déchets tels que les bouteilles, canettes, papiers, emballages, pailles, verres, mégots de cigarette ou autre dans les lacs, sur les berges, sur les chemins, dans la forêt, dans les sentiers où à n'importe quel autre endroit.
- Les conteneurs à déchets et à recyclage se trouvent à la sortie du stationnement.
- Il est strictement interdit de laisser des bonbonnes de propane vides, des meubles de jardin ou des articles de camping sur le site, près des conteneurs ou dans les conteneurs. Veuillez rapporter ces articles chez vous.



VERRE

- Il est interdit de consommer des boissons dans des bouteilles de verres sur les berges aux terrains de jeux, sur les chemins et partout dans les endroits publics.
- L'usage des boissons en canette est recommandé.
 Veuillez ne pas jeter les bouchons de bouteilles et les anneaux des canettes sur le sol.



PÊCHE

- La pêche est permise dans le lac Edja. Selon la loi, vous devez avoir en main un permis de pêche valide du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour participer à cette activité.



- Les enfants doivent être accompagnés en tout temps par l'adulte détenant le droit de pêche afin d'assurer la bonne gestion de l'activité, le respect des règlements et pour éviter de blesser les poissons lors de la remise à l'eau.



NE TRAÎNEZ PAS VOS BIBBITES de lac en lac!
 Vous risquez de contaminer nos lacs et nos rivières.

ATTENTION!

- 1 Videz l'eau de cale et du vivier loin du plan d'eau.
- 2 Retirez les résidus (boue, plantes, poissons, appâts) et jetez-les loin du plan d'eau.
- 3 Nettoyez bien remorque, bateau et autres équipements.
- 4 Répétez l'opération à chaque fois.

www.bibbites.org

EMBARCATIONS

- Il est obligatoire de faire laver son embarcation au **10, rue Principale, à Blue Sea**, derrière la salle municipale. Pour les embarcations non motorisées, c'est gratuit. Vous devez apporter votre preuve de lavage. Pour les embarcations motorisées, les frais sont de 25 \$. **Vous devez apporter les preuves de lavage et les conserver avec vous sur le lac.** L'association du lac Edja peut à tout moment demander de voir la vignette de lavage. Des amendes de 300 \$ peuvent être données pour le non-respect de cette consigne.
- **Les embarcations à moteur de plus de 9,9 HP ne sont pas acceptées.**
- **Nous offrons un service de location (\$) d'équipements nautiques.** Informez-vous à l'accueil.



EAUX USÉES ET LAVAGE

- Il est interdit de jeter l'eau de vaisselle dans les lacs. Une forte amende pourrait vous être donnée en cas de non-respect de ce règlement.
- Des stations de lavage de vaisselle sont aménagées au bas de l'érablière et en haut de la montée Leduc.
- **L'utilisation de savon biodégradable est obligatoire** (pour la vaisselle et pour les douches). Nous pourrions vous en vendre à l'accueil au besoin.



CORDES D'AUVENT, HAMACS, CHAISES SUSPENDUES, DÉCORATIONS, CORDES À LINGE

- Il est interdit de tendre des cordes aux arbres de façon inadéquate qui endommagent les arbres.
- Nous tolérons seulement les petites cordes à linge installées de façon temporaire.
- Les installations de hamacs et de chaises suspendues aux arbres sont interdites. Seuls les employés du Camping CarpeDiem ont l'autorisation de faire ces installations.
- Vous pouvez louer des hamacs à l'accueil.



CIGARETTE, CANNABIS ET AUTRES PRODUITS DESTINÉS À ÊTRE FUMÉS

- Pour tous les terrains sportifs incluant les sentiers de randonnée, les terrains de jeux, l'interdiction de fumer de la loi antitabac s'applique en tout temps et jusqu'à la limite du terrain.
- Les aires de jeux extérieures pour enfants (piste d'hébertisme) sont visées par la loi 44 et l'interdiction de fumer dans un périmètre de neuf (9) mètres.
- Il est interdit d'éteindre des cigarettes sur le sol et de se servir du terrain de camping ou des abords du lac comme cendrier. Tous les sites sont munis de foyer, veuillez les utiliser pour les mégots de cigarettes. Il est interdit de fumer dans tous les micro-chalets et dans les tentes suspendues.



DOMMAGE ET VANDALISME

- Toute personne surprise à faire des dommages sur le terrain de camping soit aux bâtiments, aux installations, à l'équipement, aux véhicules, aux arbres et autres sera tenue responsable et devra répondre de ses actes devant les autorités civiles.

DOMMAGES ET INCONVÉNIENTS

- Le client responsable de la réservation accepte la responsabilité pour tout dommage, de tout manque à l'inventaire, dommages à la propriété, incon vénients déraisonnables au voisinage (incluant plainte résultant de tout vacarme, bruit ou autre dérangement) et contravention à tout règlement applicable aux biens loués, extraménage et autres frais pour remettre l'unité en état. Le client autorise le Camping CarpeDiem à utiliser la carte de crédit au dossier pour facturer les frais résultants de tous dommages ou incon vénients cités dans le présent paragraphe ainsi que tout autres frais.
- La direction du Camping CarpeDiem ne se tient pas responsable des dommages causés à la propriété des campeurs : feu, vol, vandalisme, accidents, bris d'arbres ou de branches, mauvaise température, animaux.
- La direction du Camping CarpeDiem ne sera aucunement responsable des accidents, troubles, dommages ou blessures survenus sur le camping.
- **Toute infraction aux règlements pourra entraîner une expulsion immédiate du terrain, sans avertissement, et aucun remboursement ne sera émis.**
- Toute personne qui fera des menaces verbales ou physiques envers un autre campeur et/ou un employé du Camping CarpeDiem **fera face à une expulsion immédiate sans remboursement et sans appel.**
- L'administration du Camping CarpeDiem se réserve le droit d'expulser tout locataire ou visiteur qu'il jugera, à sa seule discrétion, indésirable et/ou dérangent pour le camping, et ce, sans remboursement.

TOUTE PERSONNE SUR LE SITE EST RÉPUTÉE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE CES RÈGLEMENTS.

LA DIRECTION DU CAMPING CARPEDIEM PEUT MODIFIER CES RÈGLEMENTS EN TOUT TEMPS ET SANS AVIS PRÉALABLE. MERCI POUR VOTRE ENTIÈRE COLLABORATION.